

**CONSEIL METROPOLITAIN DU 26 FEVRIER 2016  
Délibération n° 2016 – 25**

**25 – DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DE LA CITE DES  
CONGRES DE NANTES – AVENANT 5 RELATIF AU RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME  
PLURIANNUEL ET A L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE D'ÉQUIPEMENT -  
APPROBATION**

Date de la convocation : le 19 février 2016  
Nombre de Conseillers en exercice : 97

Présidente de séance : Madame Johanna ROLLAND – Présidente de Nantes Métropole  
Secrétaire de séance : M. Pierre HAY

**Présents : 79**

M. AFFILE Bertrand, M. ALIX Jean-Guy, M. ALLARD Gérard, M. AMAILLAND Rodolphe, M. ANNÉREAU Matthieu, M. BAINVEL Julien, Mme BASSAL Aïcha, Mme BENATRE Marie-Annick, Mme BIR Cécile, Mme BLIN Nathalie, M. BLINEAU Benoît, Mme BOCHER Rachel, M. BOLO Pascal, M. BUQUEN Eric, M. CAILLAUD Michel, Mme CHEVALLÉREAU Claudine, Mme CHIRON Pascale, Mme CHOQUET Catherine, Mme COPPEY Mahel, M. COUTURIER Christian, Mme DANIEL Karine, M. DANTEC Ronan, M. DAVID Serge, Mme DELBLOND Liliane, M. DENIS Marc, Mme DUBETTIER - GRENIER Véronique, M. DUCLOS Dominique, M. FEDINI François, M. GARREAU Jacques, Mme GESSANT Marie-Cécile, M. GRELARD Hervé, M. GUERRIAU Joël, Mme HAKEM Abbassia, Mme HAMEL Rozenn, M. HAY Pierre, M. HIERNARD Hugues, M. HUARD Jean-Paul, M. HUCHET Erwan, Mme IMPERIALE Sandra, Mme KRYSMANN Blandine, Mme LAERNOES Julie, Mme LE BERRE Dominique, Mme LE STER Michèle, Mme LEFRANC Elisabeth, M. LEMASSON Jean-Claude, M. LUCAS Michel, Mme LUTUN Lydie, Mme MAISONNEUVE Monique, M. MARAIS Pierre-Emmanuel, M. MARTINEAU David, M. MAUDUIT Benjamin, M. MOREAU Jean-Jacques, M. MORIVAL Benjamin, M. MOUNIER Serge, Mme NAEL Myriam, Mme NEDELEC Marie Hélène, M. NICOLAS Gilles, Mme PADOVANI Fabienne, Mme PERNOT Mireille, Mme PIAU Catherine, M. PRAS Pascal, Mme PREVOT Charlotte, M. QUÉRAUD Didier, M. QUÉRO Thomas, M. REBOUH Ali, M. RENEAUME Marc, M. RICHARD Guillaume, M. RIOUX Philippe, M. ROBERT Alain, Mme RODRIGUEZ Ghislaine, Mme ROLLAND Johanna, M. ROUSSEL Fabrice, M. SALECROIX Robin, M. SEASSAU Aymeric, M. SEILLIER Philippe, M. SOBCZAK André, Mme SOTTER Jeanne, M. VEY Alain, M. VOUZELLAUD François

**Absents et représentés : 17**

M. BELHAMITI Mounir (pouvoir à M. BLINEAU Benoît), M. BUREAU Jocelyn (pouvoir à M. HUCHET Erwan), Mme DUPORT Sandrine (pouvoir à M. SALECROIX Robin), M. FOURNIER Xavier (pouvoir à M. BAINVEL Julien), Mme GARNIER Laurence (pouvoir à M. RENEAUME Marc), M. GILLAIZEAU Jacques (pouvoir à M. DAVID Serge), Mme GRESSUS Michèle (pouvoir à M. DUCLOS Dominique), Mme GUERRA Anne-Sophie (pouvoir à M. GRELARD Hervé), Mme HOUEL Stéphanie (pouvoir à Mme HAMEL Rozenn), M. JUNIQUE Stéphane (pouvoir à M. MAUDUIT Benjamin), Mme LARGOUET Cathy (pouvoir à Mme PERNOT Mireille), M. LE BRUN Pierre-Yves (pouvoir à Mme BIR Cécile), Mme MERAND Isabelle (pouvoir à M. RIOUX Philippe), Mme MEYER Christine (pouvoir à Mme DELBLOND Liliane), M. PARPAILLON Joseph (pouvoir à Mme MAISONNEUVE Monique), M. RAMIN Louis - Charles (pouvoir à Mme DUBETTIER - GRENIER Véronique), M. TRICHET Frankie (pouvoir à Mme NAEL Myriam)

**Absent : 1**

Mme BESLIER Laure

**25 – DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DE LA CITE DES CONGRÈS DE NANTES – AVENANT 5 RELATIF AU RENOUELEMENT DU PROGRAMME PLURIANNUEL ET A L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE D'ÉQUIPEMENT - APPROBATION**

**EXPOSE**

Nantes Métropole a confié à la Société Publique locale La Cité des Congrès de Nantes, SPL au capital de 3 810 000 €, l'exploitation et la gestion de la Cité des Congrès de Nantes en vertu d'un contrat de délégation de service public entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et pour une durée de 16 ans.

Dans le cadre de ce contrat, La Cité des Congrès de Nantes s'est vu déléguer les missions suivantes :

- L'accueil de toutes manifestations et événements à caractère économique et culturel ayant vocation à se dérouler à la Cité des Congrès ;
- La gestion, l'exploitation et l'entretien de la Cité des Congrès pendant la durée du contrat ;
- Le développement d'une offre de service adaptée aux attentes des usagers ;
- Le développement de cette activité par des actions de prospection, la coordination de l'offre et des candidatures en matière d'organisation de congrès ;
- A la demande du délégant, la maîtrise d'ouvrage des extensions, des équipements neufs, de renouvellement ou d'amélioration.

La présente délibération vise l'approbation de l'avenant 5 au contrat de délégation de service public relatif au :

- renouvellement du programme pluriannuel de la Cité des Congrès,
- versement d'une subvention exceptionnelle d'équipement pour l'achat de mobiliers et signalétique.

**Le programme pluriannuel 2016-2019**

L'article 5 du contrat de délégation prévoit notamment la formalisation, tous les quatre ans, d'un programme pluriannuel. Celui-ci permet de définir et contrôler les objectifs du délégataire et les conditions d'exploitation conformément aux orientations stratégiques définies par le délégant. Le programme pluriannuel comprend :

- un plan stratégique à quatre ans, précisant des objectifs qualitatifs et des indicateurs quantitatifs
- un plan quadriennal d'amélioration générale des installations et de gros entretien/gros renouvellement précisant la répartition des maîtrises d'ouvrage entre délégant et délégataire
- un budget prévisionnel sur quatre années.

Le premier programme pluriannuel établi pour la période 2012-2015 étant échu au 31 décembre 2015, il est proposé d'approuver le programme pluriannuel pour la période 2016-2019, en accord avec le Comité stratégique de la Cité des Congrès.

L'avenant 5 joint en annexe détaille ainsi, pour les quatre années à venir, les orientations stratégiques définies conjointement par Nantes Métropole et la Cité des Congrès, le plan d'investissement gros entretien/gros renouvellement, ainsi que les projections budgétaires afférentes, qui intègre les économies décidées conjointement par Nantes Métropole et la SPL La Cité des Congrès de Nantes dans le cadre de la démarche d'optimisation financière .

A l'issue d'un travail d'analyse des résultats du précédent plan stratégique et des évolutions des marchés économiques et culturels, quatre axes stratégiques ont été identifiés à l'horizon 2016-2019, en corrélation avec les orientations stratégiques de Nantes Métropole :

- développer l'international
- consolider la performance, la qualité et l'innovation
- renforcer les partenariats
- intensifier la politique RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)

### **Subvention d'équipement exceptionnelle**

Par ailleurs, afin de maintenir la performance de l'équipement et compte tenu de la vétusté de certains matériels, il est proposé que Nantes Métropole participe au financement d'investissements en mobiliers et signalétique.

Ainsi, par l'acquisition et l'installation de dispositifs de signalétique (écrans, équipement en fibre optique) et de mobiliers neufs au sein des espaces publics et scéniques (fauteuils, tables, comptoirs...), la Cité entend conforter les objectifs d'excellence fixés dans le cadre du contrat de délégation.

Le coût global des opérations de renouvellement de matériel est estimé à 1 350 000 €.

La participation financière de Nantes Métropole est fixée à 710 000 € TTC, tel qu'annoncé lors du Conseil Métropolitain du 15 décembre 2015 qui a approuvé le principe de reversement du solde du compte conventionnel affecté au contrat de délégation et doté de 710 000 € sous forme d'une subvention d'investissement au profit de la Cité des Congrès.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget d'investissement 2016, AP2016/AP007 « Grands équipements économiques », opération 2016/8060 « Cité des Congrès – maintenance et gros entretien ».

### **LE CONSEIL DÉLIBÈRE ET, A L'UNANIMITÉ**

#### **Mme Rachel BOCHER NE PREND PAS PART AU VOTE**

1- Approuve l'avenant n°5 au contrat de délégation de service public avec la SPL La Cité Le Centre des Congrès de Nantes joint en annexe ;

2 – Autorise Madame la Présidente ou Monsieur le Vice-président délégué, à prendre toutes dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer l'avenant.

Nantes, le 26 février 2016

La Présidente de Nantes Métropole,



Johanna ROLLAND

Accusé de réception en préfecture  
044-244400404-20160226-2016\_25DC-DE  
Date de télétransmission : 08/03/2016  
Date de réception préfecture : 08/03/2016

Affichée le 04 mars 2016

Transmise en préfecture le :